

# POLITIQUE CULTURELLE

VILLE DE SOREL-TRACY



SOREL-TRACY

**Les artisans de la politique**

Cette politique est le fruit du travail de plusieurs intervenants du milieu :

**Membres du comité «Horizon culturel 2000» :**

Michèle Lacombe-Gauthier, présidente  
Anne-Marie Dulude  
Michèle Wilkie  
Hélène Goulet  
Michel Fontaine  
Guy Desjardins  
Marc Mineau  
Guy Bergeron  
Serge Péloquin  
Michel Péloquin

**Rédaction**

Hélène Goulet

**Collaboration à l'écriture**

Gaston Bélanger  
Michel Péloquin

**Correction des textes**

Benoît Trempe

**Production et édition**

Service des loisirs et de la culture de Sorel-Tracy

**Conception graphique**

Cargo communication graphique inc.

**Impression**

Imprimerie Émond et Pelletier inc.

Nous remercions également les organismes et les personnes qui ont participé aux rencontres de consultation publique.

Page de garde : Jordi Bonet (*détail*)

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 2001  
ISBN 2-9807288-0-2

# TABLE DES MATIÈRES

Les artisans de la politique	2
Mot de la ministre d'État à la Culture et aux Communications	4
Message du maire	5
Mot du député ministre de Richelieu	6
Message de la présidente du comité Horizon culturel 2000	7
Mot du directeur du Service des loisirs et de la culture	8
Préambule	9
Introduction	11
Idées maîtresses	12
Principes directeurs	13
<b>Histoire et patrimoine</b>	<b>15</b>
État de la situation et engagements	
<b>Bibliothèque et lettres</b>	<b>17</b>
État de la situation et engagements	
<b>Arts visuels et métiers d'art</b>	<b>19</b>
État de la situation et engagements	
<b>Arts de la scène</b>	<b>20</b>
État de la situation et engagements	
<b>Fêtes populaires</b>	<b>23</b>
État de la situation et engagements	
<b>La Ville et les jeunes</b>	<b>24</b>
État de la situation et engagements	
<b>Axes d'intervention</b>	<b>25</b>
<b>Conclusion</b>	<b>28</b>

## MOT DE LA MINISTRE

### Mot de la ministre d'État à la Culture et aux Communications

Je suis très heureuse de m'associer au lancement de cette politique culturelle qui hissera la grande ville de Sorel-Tracy au niveau des municipalités d'avant-garde en matière de développement culturel.



Les autorités et le personnel municipal ont fait preuve d'une remarquable faculté d'adaptation dans ce projet, puisqu'ils ont dû composer avec le contexte nouveau et les responsabilités étendues découlant de la fusion toute récente de ces deux villes d'importance qu'étaient naguère Sorel et Tracy. Il me faut souligner à cet égard la conscience sociale de la population qui, lors des consultations, s'est prononcée en grand nombre en faveur d'une culture régionale forte, expression d'un précieux patrimoine commun.

Je me réjouis de ce qu'on ait usé de dynamisme et de créativité pour doter cette ville fière au riche passé historique et industriel d'une politique culturelle originale répondant aux besoins et aux aspirations des citoyennes et des citoyens de tout âge, de toute condition et de toute origine. Que ce soit par l'histoire et le patrimoine, les arts visuels et ceux de la scène, les métiers d'art et les bibliothèques municipales ou encore par les fêtes populaires, la Ville de Sorel-Tracy choisit de devenir une municipalité où le développement culturel est intimement relié à la qualité de vie.

Lorsque, en 1995, le ministère de la Culture et des Communications a établi le cadre des ententes culturelles avec les municipalités, le gouvernement reconnaissait les municipalités du Québec comme des partenaires privilégiés du développement culturel sur le territoire québécois. Le cheminement exemplaire de votre communauté dans l'élaboration de sa politique culturelle nous confirme que le Ministère a fait le bon choix.

Je félicite et remercie le conseil municipal de Sorel-Tracy ainsi que la population pour l'esprit de collaboration et les idéaux de fierté et d'amélioration de la vie communautaire qui ont présidé à l'avènement de cette toute première politique culturelle.

*Diane Lemieux,*

La ministre d'État à la Culture et aux Communications

## MESSAGE DU MAIRE

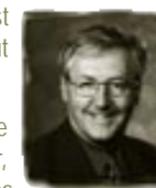
### Message du maire

L'adoption d'une politique culturelle, par le conseil de la Ville de Sorel-Tracy, constitue une décision majeure qui vise à donner à la vie municipale sa couleur propre et à contribuer à l'épanouissement de ses citoyens et citoyennes.

Notre politique culturelle, forte d'un consensus du milieu, est le reflet fidèle de nos besoins et de nos aspirations dans tout ce qui touche notre développement culturel et artistique.

La Ville de Sorel-Tracy n'entend pas devenir un producteur de biens culturels; elle sera présente pour orienter, supporter, faciliter et promouvoir toute forme d'expressions artistiques et ainsi intégrer la culture à la vie municipale.

Je profite de l'occasion pour offrir à tous les intervenants mes plus sincères remerciements et souhaite que toute notre population s'approprie cette politique conçue et élaborée pour elle.



*Marcel Robert,*

Maire, Ville de Sorel-Tracy

## MOT DU DÉPUTÉ

### Mot du député ministre de Richelieu

La culture constitue le fondement et l'essence d'une société. Aussi, doit-elle bénéficier du meilleur soutien possible.

La décision de la Ville de Sorel-Tracy de se doter d'une politique culturelle inscrit l'épanouissement de ses citoyens au cœur de ses préoccupations. Respectueuse de la liberté créatrice et de la diversité de ses formes d'expression, la politique culturelle investit la municipalité du mandat de faire de la culture une mission aussi importante que celle qu'elle assume en matière économique et sociale. Avec les objectifs et les moyens d'action qui y sont proposés, la politique culturelle permettra que s'exprime puissamment, à travers les artistes d'ici, la personnalité de la région.

Je salue et félicite les autorités municipales pour cette heureuse initiative.



*Sylvain Simard,*

Député de Richelieu

Président du Conseil du trésor

Ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique

## HORIZON CULTUREL 2000

### Message de madame Michèle Lacombe-Gauthier

La présente politique culturelle est le fruit d'un vaste processus de consultation mené auprès de nombreux intervenants pour qui la culture et les arts sont la pierre d'assise du développement harmonieux d'une communauté.

J'ai eu le privilège et le plaisir de travailler avec ces citoyens et citoyennes à l'élaboration de notre politique culturelle et j'ai été étonnée et ravie, surtout, de constater la pertinence de leurs interventions et leur rigueur intellectuelle.



J'ai constaté aussi avec grande satisfaction que notre région regorgeait d'artistes talentueux capables de dire, écrire, peindre et chanter ce que nous sommes et imaginer ce que nous serons.

Je remercie chaleureusement ceux et celles qui ont bâti cette politique et je veux les assurer que je veillerai à ce qu'elle devienne l'outil privilégié de notre développement culturel.

*Michèle Lacombe-Gauthier,*

Conseillère municipale

Présidente du comité Horizon culturel 2000

## MOT DU DIRECTEUR

### Mot du directeur du Service des loisirs et de la culture

La présente politique culturelle, adoptée le 26 juin 2001 par le conseil municipal, est le résultat d'un travail amorcé il y a plus de trois ans, alors qu'un comité nommé et mandaté par la Ville de Sorel a vu le jour. Évidemment la fusion avec la Ville de Tracy a retardé considérablement le dépôt du rapport final; toutefois cet événement aura permis que cette politique reflète beaucoup mieux la réalité régionale de la zone urbaine de Sorel-Tracy qu'aurait pu le faire une politique culturelle exclusivement soreloise.



Cette politique est donc le résultat d'un véritable consensus auprès de plusieurs dizaines d'intervenants culturels qui ont bien voulu se prononcer sur l'orientation que la municipalité devait prendre dans ce domaine.

Elle est d'autant plus pertinente dans un contexte où, ce que nous appelons de plus en plus la nouvelle réalité de Sorel-Tracy, est à se définir dans tous les champs d'activités.

Par cette politique, le conseil municipal reconnaît la culture comme un volet important de la qualité de vie de ses citoyens et en fait un des éléments moteurs de son développement. Les orientations et engagements qui y sont inscrits contribueront à canaliser les ressources et les forces vives du milieu vers des objectifs communs.

Enfin je suis convaincu qu'un tel document favorisera l'épanouissement de toute la communauté. Le Service des loisirs et de la culture se servira de cet important guide pour son intervention et, avec l'aide de la Commission de la culture, fixera annuellement ses objectifs en conformité avec la présente politique.

En terminant, à mon tour, je remercie tous ceux qui ont contribué à l'avancement de ce dossier, en particulier les membres du comité Horizon 2000 qui ont travaillé très fort afin que cette politique reflète le plus fidèlement possible la volonté populaire dans ce domaine.

*Gaston Bélanger,*

directeur du Service des loisirs et de la culture

## PRÉAMBULE

Fort de son patrimoine, riche de ses citoyens, confiante en l'avenir, c'est en 1998 que la Ville de Sorel a décidé de se doter d'une politique culturelle digne de son passé et garante de son futur. Cette politique culturelle a été élaborée en collaboration avec le comité Horizon culturel 2000 qui a réuni citoyens et intervenants du milieu culturel sorelois. Ces derniers ont par la suite entendu la population lors de quatre assemblées publiques de consultation tenues au printemps 1999.

Le regroupement des Villes de Sorel et de Tracy, survenu le 15 mars 2000, agira sûrement comme un puissant moteur de développement culturel puisque, lors des consultations, la volonté populaire exprimée considérait la culture comme un élément sans frontière faisant partie du patrimoine régional.

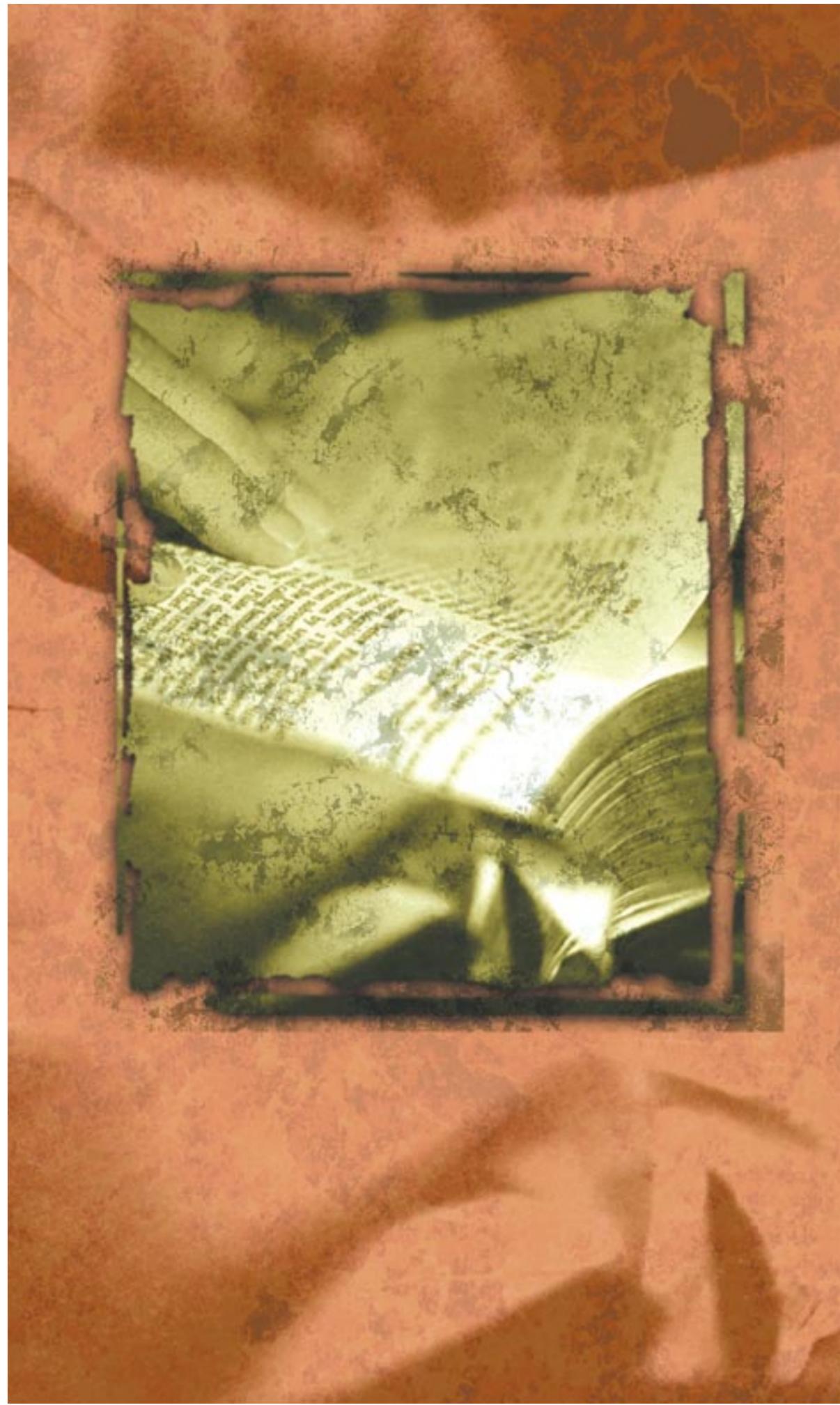
Une vie municipale ne peut être complète sans un volet culturel vivant. La culture est un élément essentiel de la qualité de vie des citoyens. Elle est, somme toute, l'essence même de la vie quotidienne de chacun des citoyens qui composent notre société.



Si on considère qu'un peuple possède sa propre culture, force est de constater que cette culture se développe surtout dans une communauté première, la municipalité. Lorsqu'elle permet l'épanouissement culturel de ses citoyens, elle fait geste de développement, puisque c'est grâce à sa culture spécifique qu'une communauté est reconnue et peut contribuer à l'essor ainsi qu'au rayonnement culturel de sa nation.

C'est pourquoi la Ville de Sorel-Tracy est heureuse d'aller de l'avant en se dotant d'une politique culturelle à l'image de ses citoyens: vivante, dynamique et toujours en évolution.

**NOTE:** Pour en faciliter la lecture, veuillez noter que le texte utilise le genre masculin dans son sens large, et inclut donc le genre féminin.



# INTRODUCTION

Pourquoi une municipalité doit-elle intervenir dans le domaine de la culture et quelle sorte d'intervention doit-elle faire? Qu'est-ce que la culture? Voilà autant de questions qui méritent des réponses.

Dans un document d'orientation de 1995 du ministère de la Culture et des Communications et de l'Union des municipalités du Québec, on considère que les municipalités sont les mieux placées pour faire de la culture l'affaire du plus grand nombre.

## **Pourquoi une politique culturelle?**

### **Pour la municipalité**

Pour contribuer à l'enrichissement collectif, à l'épanouissement culturel des citoyens et au progrès de l'économie sociale.

Pour associer la culture à la vie municipale, au même titre que le loisir, le sport et l'environnement.

Pour se donner une vision globale du développement de la culture sur le territoire.

Pour doter la municipalité d'un outil d'orientation et de planification de ses actions liées au développement de la vie municipale.

### **Pour le citoyen**

Pour enrichir la qualité de vie du citoyen, et améliorer son cadre de vie et son milieu.

Pour renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité.

Pour permettre une plus grande participation et un plus large accès des citoyens à la vie culturelle.

Pour favoriser la reconnaissance des artistes, des créateurs, et des entreprises et des organismes culturels dans leur milieu.

Cette politique s'inscrit également dans le nouveau dynamisme qui anime notre nouvelle réalité de Sorel-Tracy. L'ancienne réalité de Villes indépendantes avait certes ses avantages mais, au plan du développement culturel, elle apportait son lot de duplications, d'incohérences et parfois même de rivalités.

Il nous faut regarder vers l'avenir, forts d'une synergie nouvelle, celle de tous nos atouts et de tout le potentiel culturel de la région.

## IDÉES MAÎTRESSES

La Ville de Sorel-Tracy souscrit aux grands principes de la politique culturelle du Québec, à savoir :

La culture est un bien essentiel.

La dimension culturelle est nécessaire à la vie en société.

L'activité culturelle doit être accessible au plus grand nombre possible de citoyens.

L'État a le devoir de soutenir et de développer la dimension culturelle de la société avec une vigueur comparable à celle qu'il met à soutenir et à promouvoir les dimensions sociales et économiques de cette même société.

## PRINCIPES DIRECTEURS

La Ville reconnaît l'importance du développement de la culture dans la vie quotidienne des citoyens.

En se dotant d'une politique culturelle, Sorel-Tracy donne suite à une de ses orientations stratégiques, soit celle d'assurer un leadership pour redevenir un pôle dynamique de développement au plan culturel.

Sans en être le maître d'œuvre, la Ville désire soutenir officiellement et concrètement les efforts des différents intervenants culturels des secteurs public et privé qui contribuent à l'enrichissement, au mieux-être et au rayonnement de la collectivité.

Sorel-Tracy créera des conditions favorables à l'épanouissement des activités culturelles en facilitant l'utilisation, tant par les artistes que par les usagers, des équipements culturels mis à leur disposition.

Les priorités de la Ville en matière culturelle se concentreront, d'une part autour de la sensibilisation et de l'éducation en matière culturelle, d'autre part autour de l'information et de la concertation des intervenants.

La Ville veut porter une attention particulière aux jeunes. Développer chez eux l'intérêt aux activités culturelles constitue un investissement de premier ordre pour améliorer leur qualité de vie et leur mieux-être, et pour développer leur créativité.

La Ville favorise un rapprochement avec les autorités scolaires dans une perspective de saine collaboration pour stimuler, chez les jeunes, l'intérêt à la culture.

La Ville est consciente que la culture contribue à créer un sentiment d'appartenance et de fierté important pour l'ensemble de la communauté.

Par la création d'une politique interne, la Ville s'attend à ce que ses employés, plus particulièrement ceux du Service des loisirs et de la culture, deviennent eux-mêmes des ambassadeurs du développement et de l'essor culturel de la municipalité.

Une bonne promotion de la culture est un atout, et la Ville reconnaît l'importance de promouvoir les activités culturelles et les artistes locaux, autant dans la région qu'à l'extérieur.



# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## État de la situation

L'importance accordée à l'histoire et au patrimoine de Sorel-Tracy est tributaire de sa longue existence qui en fait la quatrième plus vieille ville au Canada.

Il faut donc pour la Ville maintenir ses acquis, les consolider même et reconnaître ce qui s'est fait en ce domaine, notamment tout le travail effectué par la Société historique Pierre-de-Saurel qui administre, depuis 1996, un service d'archives agréé par le ministère de la Culture et des Communications.

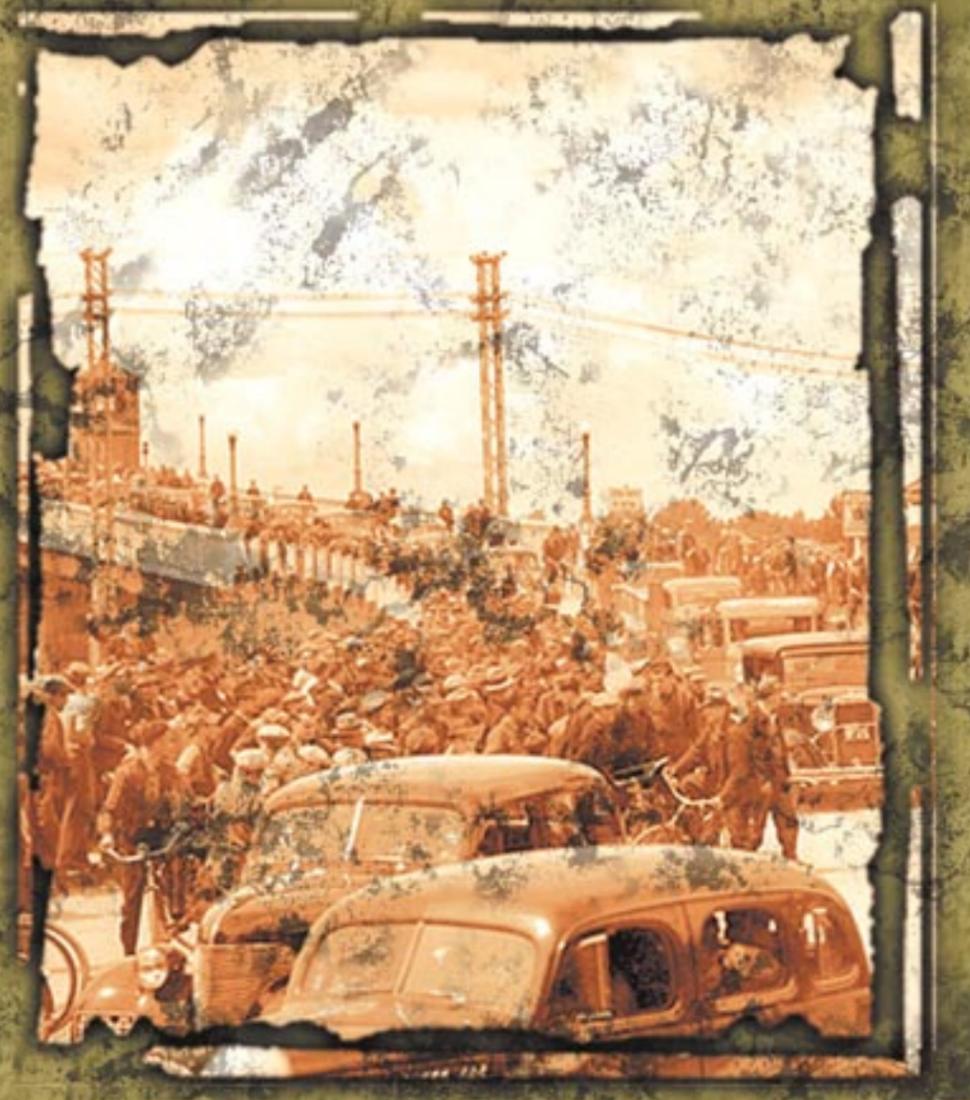
À la demande de la Ville, plusieurs édifices ont déjà été reconnus monuments historiques par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, dont la Maison des Gouverneurs, l'Église anglicane Christ Church et son presbytère et l'Église Saint-Pierre; de même, le Carré royal au centre-ville de Sorel a été désigné site historique.



La construction du Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel, il y a quelques années, a permis la formation de la Corporation soreloise du patrimoine régional. L'édifice accueille la Société historique Pierre-de-Saurel inc., en plus de présenter une exposition permanente et des expositions temporaires.

Aux yeux des citoyens, d'autres édifices publics ou privés sont des témoins architecturaux et patrimoniaux qu'il faut conserver, tels le Marché Richelieu, l'hôtel de ville de Sorel (construit sur l'emplacement de l'ancienne église protestante Saint-Michael), les édifices qui abritent le Bistro du Roy et le Cabaret du Saint-Cyrille, ou le poste de police et d'incendie du secteur Sorel.

La préservation de notre patrimoine architectural constitue une préoccupation grandissante tant pour la municipalité que pour les citoyens. Plusieurs d'entre eux déplorent encore la disparition du bureau de poste, joyau architectural du centre-ville qui fut démoli au début des années 60. Cette expérience a néanmoins permis à la Ville de réajuster ses priorités en matière de conservation du patrimoine bâti.



# BIBLIOTHÈQUE ET LETTRES

## Engagements

La Ville entend favoriser la conservation des différents édifices qui constituent la richesse patrimoniale de Sorel-Tracy, dans la mesure des moyens, financiers et autres, dont elle dispose.

Sorel-Tracy désire mettre en valeur son patrimoine et faire, à l'extérieur, la promotion de ses atouts et de la richesse du milieu.

Sorel-Tracy souhaite susciter l'intérêt au concours Percy Foy chez les étudiants de la région. Ce concours, dont les fonds sont gérés par le 1<sup>er</sup> magistrat de la Ville, offre chaque année une bourse d'études qui permet de stimuler, chez les étudiants, l'intérêt à l'histoire de la Ville et au patrimoine local.

La Ville se propose de créer un programme de mise en valeur des édifices patrimoniaux publics ou privés par le biais de plaques commémoratives.

Dans le but de revaloriser l'histoire de Sorel-Tracy, la Ville est favorable à la tenue d'une activité récurrente à caractère patrimonial.

La Ville soutiendra les initiatives du milieu visant la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural.

Sorel-Tracy s'assurera le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le projet de revitalisation du Carré royal.

La Ville entend favoriser l'acquisition d'artefacts pour constituer une collection.

La Ville entend compléter la réalisation d'une exposition historique à la Maison des Gouverneurs.

## État de la situation

La présence d'une bibliothèque municipale joue un rôle prépondérant dans une communauté, et ceux qui la fréquentent y trouvent à la fois informations et loisirs, sans oublier sa dimension éducative.

La bibliothèque constitue la principale porte d'accès à la culture pour l'ensemble de la population. Une bibliothèque dynamique qui offre un service adéquat est fondamentale pour le développement culturel de la municipalité.

En plus d'être une vitrine essentielle pour la diffusion des œuvres littéraires, la bibliothèque permet de recevoir auteurs et conférenciers, locaux ou nationaux, dans un cadre approprié. Elle est aussi un lieu privilégié pour différents types d'activités, telles que les lancements de livres, l'animation auprès des enfants et des aînés, le club de lecture, l'atelier d'écriture et autres activités.



Le premier geste concret effectué par le conseil municipal en ce sens a été l'abolition de la tarification et l'élargissement des heures d'ouverture en janvier 2001.

La Ville est favorable d'autre part à un élargissement de la collaboration entre ses bibliothèques et les autres bibliothèques de la région.

## Engagements

Un des objectifs de la bibliothèque municipale est d'atteindre la moyenne nationale des villes de population similaire quant au financement, à la collection, aux heures d'ouverture et au personnel.

Un des mandats confiés à la direction de la bibliothèque est d'étendre les différents services offerts : prêts de cassettes audio, disques compacts, DVD et CD-Rom, accès à Internet, acquisition de partitions musicales, etc.

La Ville entend également développer des alliances avec les différentes écoles du territoire de Sorel-Tracy de façon à susciter plus intensivement le goût de la lecture chez les jeunes.

# ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

## État de la situation

La Ville soutient déjà directement ou indirectement plusieurs organismes de diffusion des arts visuels. Le Centre d'exposition des Gouverneurs du secteur Sorel et la Galerie Horizon du secteur Tracy sont deux centres où sont exposées des œuvres d'artistes de toute provenance. Alors que le premier se consacre exclusivement à l'art actuel, le second offre des expositions de tous genres, du figuratif à l'art contemporain.

De plus, la Ville apporte un appui indirect à la galerie du centre des aînés «Au fil des ans», centre d'exposition qui permet à des artistes amateurs ou professionnels d'y présenter leurs œuvres dans un lieu bien aménagé.

D'autre part, il est important de souligner le rôle de diffuseur des arts visuels que s'est donné la bibliothèque municipale. Elle expose régulièrement, en effet, des œuvres d'artistes locaux, et ce depuis plusieurs années.

## Engagements

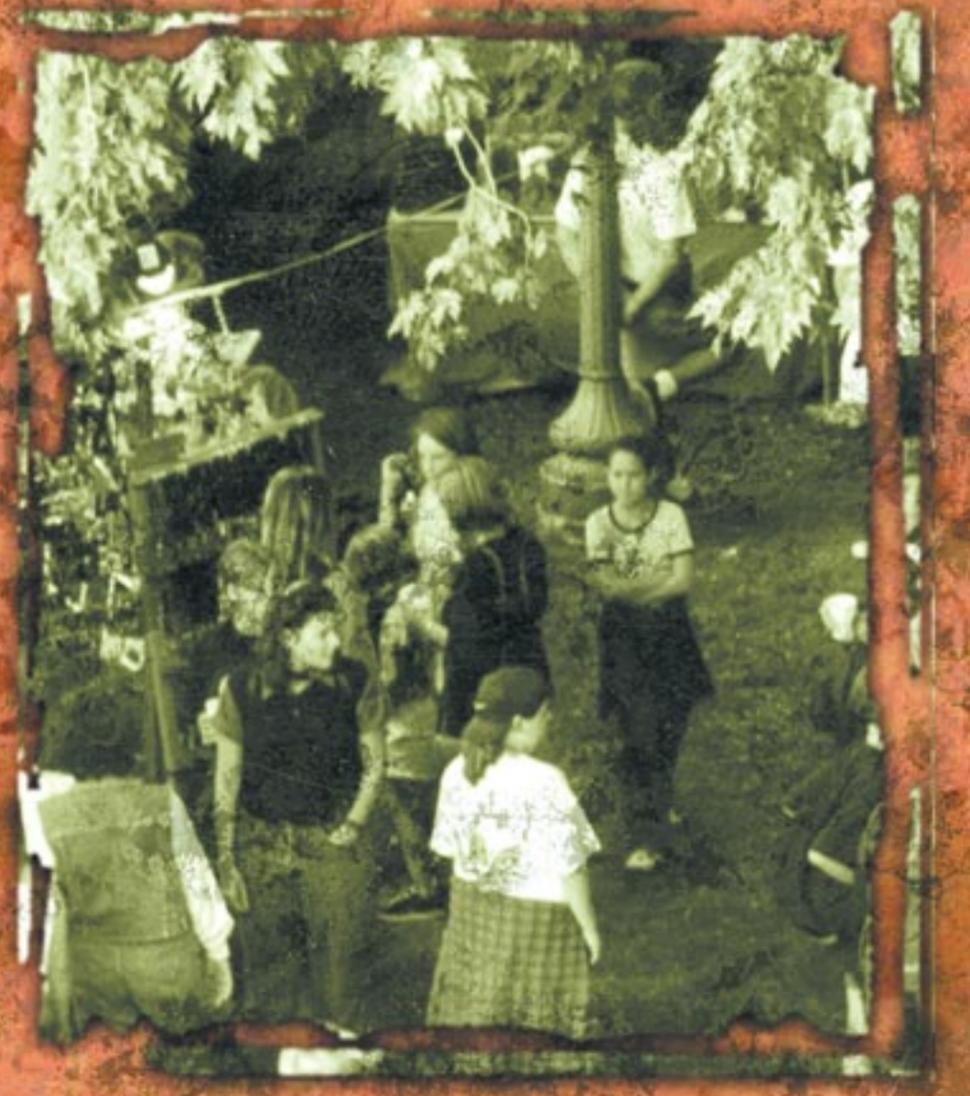
La Ville entend maintenir son soutien à ces organismes et favoriser la complémentarité de ces centres d'exposition.

La Ville viendra en aide aux artistes et aux promoteurs culturels (publics ou privés), en publicisant leurs activités et en favorisant le partenariat des différents paliers de gouvernement dans certains programmes d'infrastructures ou de subventions culturelles.

La Ville encouragera les artistes en faisant leur promotion par le biais de son bulletin municipal.

La Ville appuiera la publication d'un bottin des artistes et artisans de la région, tout comme elle entend favoriser les initiatives du milieu visant la création d'événements artistiques sur la place publique.

La Ville, fière de ses artistes et artisans, entend encourager l'achat d'œuvres d'artistes régionaux et la création d'une banque d'œuvres d'art.



# ARTS DE LA SCÈNE

## État de la situation

Dans le domaine des arts de la scène, la Ville offre son soutien à l'Harmonie Calixa-Lavallée et à l'organisme de diffusion qu'elle a créé il y a quelques années : les Productions Azimut.

L'Harmonie Calixa-Lavallée est un orchestre qui existe depuis 85 ans et constitue l'un des plus beaux fleurons de la culture musicale de Sorel-Tracy. De cet orchestre ont émergé moult musiciens de talent, et la Ville a toujours été fière des succès de l'Harmonie Calixa-Lavallée, récipiendaire, à plusieurs reprises, de premiers prix au concours annuel de la Fédération des harmonies du Québec.

La Ville soutient financièrement les Productions Azimut, un organisme public sans but lucratif subventionné également par le ministère de la Culture et des Communications ainsi que par certains commanditaires locaux.

D'autres diffuseurs privés œuvrent également au sein de la municipalité ou de la région, comme le Théâtre du Chenal-du-Moine et le Cabaret du Saint-Cyrille.

D'autre part, il existe dans la région une multitude d'artistes de grands talents et plusieurs écoles de formation artistique comme celle de monsieur Pierre Laforest, en musique, et celle de madame Jocelyne Bibeau, en danse.

## Engagements

La Ville continuera de soutenir les organismes de diffusion culturelle au bénéfice de ses citoyens qui profitent de spectacles professionnels dans la région et voient là une incitation à y demeurer.

La Ville tend aussi une oreille attentive aux besoins du secteur privé en encourageant la concertation entre ces entreprises et les organismes de diffusion, comme les Productions Azimut.

La Ville entend favoriser le regroupement des forces vives du milieu culturel, et soutenir les actions concertées d'entreprises et d'organismes culturels. Conscients de cette nécessité, les acteurs du milieu culturel ont d'ailleurs formé la Corporation d'initiatives et de développement culturel du Bas-Richelieu (CIDC).

La Ville entend favoriser la tenue d'un gala culturel ou de toute autre manifestation culturelle mise sur pied par une organisation de la région dont le but sera de mettre en valeur les talents locaux et de démontrer la reconnaissance de la population à leur égard.

Pour les organismes d'éducation culturelle et pour les artistes d'arts visuels ou de la scène, la Ville entend offrir des tarifs de location (de salle ou d'équipement) à prix abordable pour leurs activités.

Fière de ses artistes, la Ville entend favoriser l'engagement d'artistes de la région lors de ses événements à caractère culturel. À ce titre, elle reconnaît qu'il lui faut rémunérer ses artistes locaux de façon équitable.



En faisant une place prépondérante à ses créateurs, en soutenant leur démarche et en les encourageant par différentes mesures de soutien, la Ville croit pouvoir développer la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens.

La Ville entend favoriser l'implantation, par des organismes régionaux sans but lucratif, d'un lieu de rencontre (genre café) pour les artistes et les amateurs de la culture.



## FÊTES POPULAIRES

### État de la situation

La fête populaire développe indéniablement le sentiment d'appartenance dans une communauté. Le succès des fêtes qui ont jalonné l'histoire de la Ville ne dément pas: Fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Ville de Sorel en 1992, Festival de la gibelotte dont la renommée ne cesse de croître depuis plus de 20 ans, Carnaval de l'Acier à Tracy il y a quelques années, et plusieurs autres manifestations populaires – soirées de théâtre ou de musique au parc Regard sur le fleuve, Fête nationale, Fête du Canada, Festival Western et autres – ont fait et font toujours le plaisir des petits et des plus grands.



La Ville est consciente du rôle qu'elle a à jouer dans ce contexte rassembleur. C'est lors de ce type d'événements que les gens se disent « qu'il fait bon vivre dans notre ville ».

Toutefois, comme la plupart des fêtes au Québec, les citoyens doivent s'engager activement et bénévolement dans l'élaboration et la mise sur pied de ce type d'événements populaires.

### Engagements

La Ville entend favoriser la tenue de ces événements populaires de petite, moyenne ou grande envergure et continuera de soutenir de diverses façons les organismes chapeautant ces fêtes.

La Ville signera avec ces divers organismes des protocoles d'entente établissant les relations entre eux et elle de façon à les traiter équitablement.

Dans le but de revaloriser son histoire, la Ville soutiendra la tenue d'une activité récurrente (de type fête populaire) à caractère patrimonial.

## LA VILLE ET LES JEUNES

### État de la situation et engagements



La Ville de Sorel-Tracy est fort consciente que le développement de la culture débute très tôt dans la vie. C'est pourquoi, elle apporte une attention particulière à sa jeunesse et tente d'augmenter l'accessibilité, tant aux activités qu'aux équipements culturels mis à la disposition des citoyens.

En conséquence, la Ville a élargi les heures d'ouverture de ses bibliothèques et dotera celles-ci des équipements qui lui permettront d'offrir les services de pointe – accès Internet, CD-Rom, etc. – auxquels est en droit de s'attendre la clientèle. La Ville a récemment instauré la gratuité dans ses bibliothèques et établira une politique de tarification de ses activités culturelles de façon à favoriser l'accessibilité des jeunes aux différents services culturels, quel que soit leur statut économique.

La Ville offre, depuis très longtemps, des cours de formation à caractère culturel comme la danse, la musique ou les arts plastiques. D'autres intervenants privés assument également ce rôle de formation. La Ville souhaite harmoniser ses actions avec ceux-ci de façon à rencontrer les besoins en formation culturelle de ses jeunes citoyens. Elle entend également être à l'affût des nouvelles tendances afin de répondre adéquatement aux besoins.

La Ville s'associera avec plaisir avec tout organisme, notamment la commission scolaire et le Cégep, qui proposera différentes activités à caractère culturel aux jeunes de la région.

Les jeunes sont l'avenir de la Ville de Sorel-Tracy. Il faut donc contribuer à leur éducation culturelle. C'est le rôle de la municipalité d'en faciliter l'accès.

## AXES D'INTERVENTION

Conformément à ses orientations stratégiques, la Ville de Sorel-Tracy s'engage donc à assurer un **leadership** dans le développement culturel de la région. Pour ce faire, la Ville entend favoriser les axes d'intervention suivants :

### Consultation et concertation

En créant **une Commission de la culture** qui aura pour objectif d'actualiser régulièrement cette politique qui se veut vivante et non statique. Le comité aura aussi pour mandat de conseiller l'administration municipale sur les orientations qu'elle doit prendre en matière de priorités culturelles. Cette commission sera nommée par le conseil de ville.

### Financement

En fixant **un pourcentage minimum de son budget** qui devra être alloué à la culture.

En favorisant l'établissement d'**une fondation culturelle** au profit des artistes et des organismes culturels.

### Promotion

En favorisant la **création d'un événement annuel** de reconnaissance et la création d'une bourse culturelle qui serait remise à certains artistes pour leur apport au développement culturel de la municipalité.

En favorisant le développement de la fierté et du sentiment d'appartenance des citoyens à leur réalité culturelle par **un calendrier culturel** inclus dans ses publications municipales.

En faisant connaître la qualité de la vie culturelle soreloise aux autres régions par la promotion de **ses événements d'envergure nationale**.

En développant des **outils promotionnels municipaux** afin de mieux informer la population des événements culturels tenus sur le territoire de la municipalité.



### **Équipements**

En offrant aux utilisateurs d'équipements culturels des **tarifs abordables** permettant une plus grande utilisation de ses équipements.

En appuyant les Productions Azimut dans leur demande de réfection de la **salle Georges-Codling**. À cet égard, une collaboration des différents paliers de gouvernement, notamment le ministère de la Culture et des Communications, sera conditionnelle à l'élaboration d'un plan d'action en ce sens.

### **Soutien**

En établissant **des ententes formelles** avec nos partenaires scolaires et les organismes culturels (politique de reconnaissance et protocoles d'entente).

En assurant un **soutien professionnel, technique, physique et parfois financier** aux entreprises et aux organismes culturels du milieu.

En mettant sur pied plusieurs **mécanismes de reconnaissance des artistes et des artisans locaux** : attribution de noms de rue, bourses et achats d'œuvres d'art.

### **Formation**

En maintenant son mode actuel d'intervention qui consiste à **favoriser l'émergence d'organismes disciplinaires**. Elle interviendra, à titre supplétif, lorsque le besoin se fera sentir.

En développant **des programmes de formation en complémentarité** avec le privé ou le scolaire afin d'éviter la duplication de programmes.

En soutenant les organismes voués aux loisirs scientifiques.



## CONCLUSION

La politique culturelle de la Ville de Sorel-Tracy constitue maintenant l'instrument privilégié que s'est donné la Ville pour mettre la culture au centre de son développement et au cœur de ses préoccupations.

Les budgets annuels et le plan triennal d'immobilisations de la municipalité devront refléter les orientations et engagements qui ont fait consensus dans cette politique culturelle.

La création de la Commission de la culture permettra à la municipalité de faire vivre et évoluer cette politique afin qu'elle ne cesse jamais d'être le reflet de la volonté des intervenants culturels.